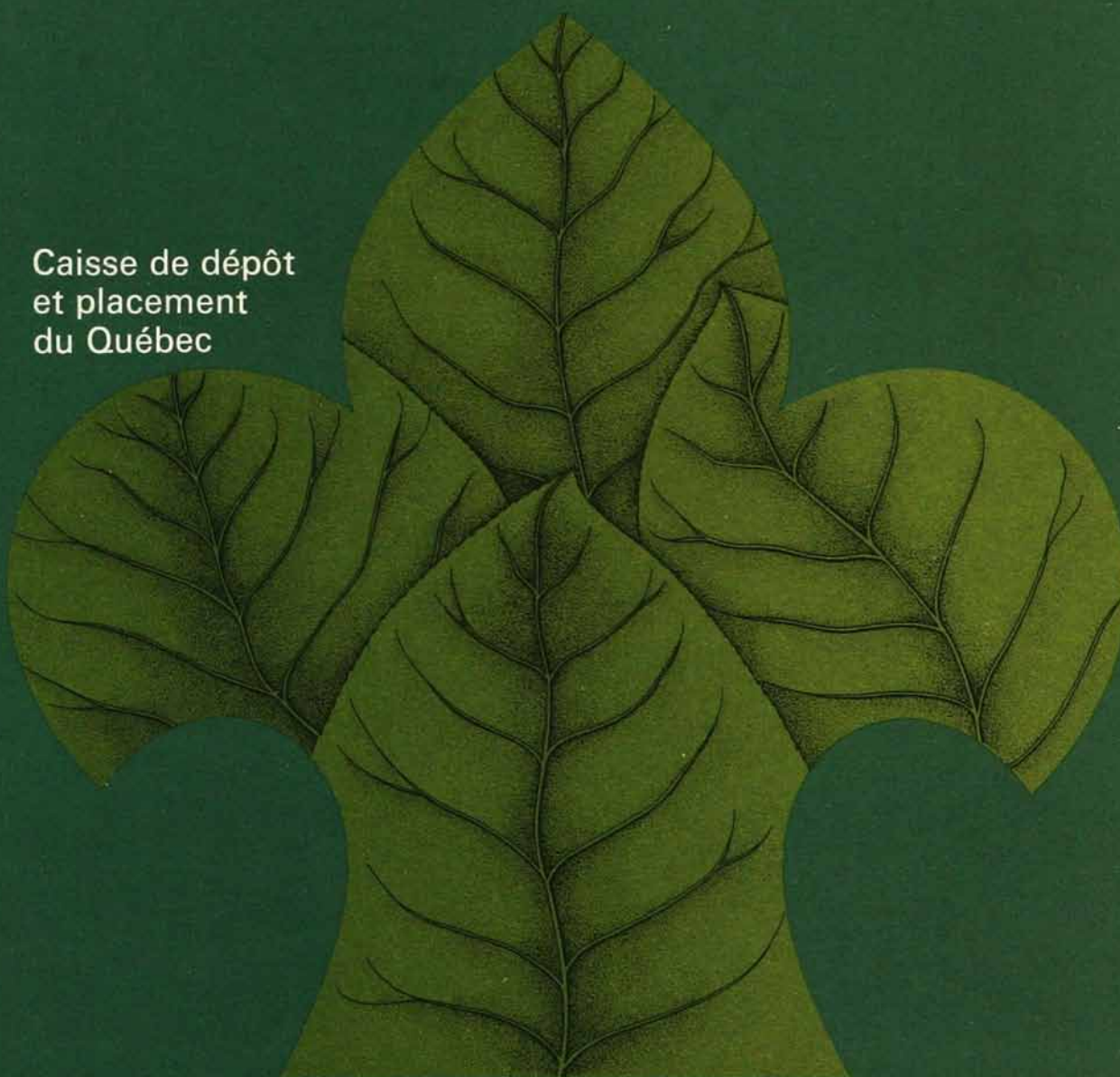




Rapport annuel
de gestion

Caisse de dépôt
et placement
du Québec



1972

Septième
exercice

Rapport annuel
de gestion

Caisse de dépôt
et placement
du Québec

1972
Septième
exercice

La Caisse de dépôt et placement du Québec est une corporation au sens du Code civil et agent de la couronne du chef de la province, créée par une loi provinciale sanctionnée le 15 juillet 1965.

Organismes dont la loi constituante prescrit le dépôt
de sommes à la Caisse de dépôt et placement du Québec

Régie de l'assurance-dépôt du Québec
Régie de l'assurance-maladie du Québec
Régie de l'assurance-récolte du Québec
Régie des marchés agricoles du Québec
Régie des rentes du Québec

Autres organismes se prévalant des services de la Caisse
de dépôt et placement du Québec

Régimes supplémentaires de rentes établis par décrets
de convention collective

Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec

Régime supplémentaire de rentes de la Société de
développement de la Baie James

Régime supplémentaire de retraite (C.S.N. – A.H.P.Q. –
Ministère des Affaires sociales)

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 1973
Bibliothèque nationale du Québec

Le Conseil d'administration

Claude Prieur, *président*
Directeur général
Caisse de dépôt et placement du Québec

Le juge Gill Fortier, *vice-président*
Président
Régie des rentes du Québec

Michel-F. Bélanger
Président, Bourse de Montréal et
Bourse Canadienne

Hervé Belzile
Président
Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie

Pierre Goyette*
Sous-ministre des finances
Gouvernement du Québec

Louis Laberge
Président
Fédération des travailleurs du Québec

Raymond Lavoie
Président directeur général
Crédit Foncier Franco-Canadien

E.-A. Lemieux*
Directeur général – finance et comptabilité
Hydro-Québec

Charles B. Neapole
Conseiller d'affaires

Le juge John F. Sheehan*
Président
Commission municipale de Québec

*Membre adjoint

Claude Prieur, directeur général
Jean-Michel Paris, directeur général adjoint

Placements

Service des obligations

Roland Lefebvre, directeur
Jean Laflamme, directeur adjoint
Hubert Lapierre, sous-directeur adjoint

Service des actions

Pierre Arbour, directeur
Etienne J. de Kosko, directeur adjoint
Jean Arsenaault, sous-directeur adjoint
Pierre Dufresne, sous-directeur adjoint
Georges Gratton, sous-directeur adjoint

Service des placements privés

Jean C. Lavoie, directeur

Service des immeubles et hypothèques

Gilles Doré, directeur
Patrick O. Wells, conseiller spécial

Dépôts

Gérard J. Blondeau, directeur

Economique

Pierre Mayer, sous-directeur adjoint

Trésorerie

Jean-Marie Côté, trésorier
Guy Rhéaume, trésorier adjoint

Secrétariat

Marcel Camu, secrétaire

Le président du conseil d'administration
et directeur général

Québec, le 5 mars 1973

Monsieur Raymond Garneau
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre notre septième rapport annuel de gestion et les relevés de comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1972.

Comme le requiert l'article 41 de la charte, vous y trouverez un exposé de la politique poursuivie, un compte rendu des activités, un relevé des comptes de gestion vérifiés par le vérificateur général de la Province, de même que des données statistiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à ma très haute considération.


Claude Prieur

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1972, l'actif de la Caisse de dépôt et placement du Québec s'est accru de quelque \$450 millions, comparativement à \$372 millions l'année précédente, pour atteindre \$2 147 606 602; les revenus de ce septième exercice ont été de \$137 825 613, au regard de \$107 073 448 l'année précédente, le rendement net des dépôts moyens passant de 7.09 à 7.22%. Les portefeuilles ségrégatifs et les portefeuilles sous mandat totalisaient respectivement \$51 695 645 et \$46 088 479 en fin d'année, ce qui portait le total des actifs sous gestion à \$2 245 390 726.

La conjoncture économique en 1972

Bien que freinée au cours du troisième trimestre, l'économie canadienne a poursuivi en 1972 la progression accélérée qui avait été amorcée l'année précédente. Les principaux achoppements de la politique économique du gouvernement canadien furent le chômage, la recrudescence des poussées inflationnistes et les pressions ascendantes sur le cours du dollar canadien. Face au dilemme que constituait la simultanéité de ces problèmes, le gouvernement fédéral a donné priorité à l'emploi et à la stabilité de la monnaie au cours de 1972, orientation qui s'est traduite par l'intensification des politiques de stimulation de l'année précédente, au détriment de la stabilité des prix.

Sur le plan fiscal, le gouvernement fédéral offrait dans son budget du 8 mai 1972 des concessions de l'ordre de un milliard de dollars. Les principaux éléments de cet allègement fiscal étaient l'accélération de l'amortissement des immobilisations, la réduction du taux d'imposition

des bénéficiaires des entreprises manufacturières et l'augmentation des pensions de vieillesse. En fin d'année, le gouvernement fédéral annonçait en outre un programme d'octrois aux provinces et aux municipalités visant à susciter des travaux propres à créer de l'emploi temporaire. La politique fiscale du gouvernement fédéral a donc conservé en 1972 l'allure expansionniste qui la caractérise depuis le début de 1970. De façon globale, le déficit des trois niveaux de gouvernement, exception faite de l'apport du régime de rentes universel, est passé de \$1.2 milliard en 1971 à environ \$3 milliards en 1972.

Sur le plan monétaire, la Banque du Canada a poursuivi en 1972 une politique expansionniste sans précédent. Pour toute l'année, la masse monétaire a augmenté de 16.8%, l'ensemble des prêts bancaires de 23.1% et ceux aux entreprises d'environ 27.8%. Malgré cette forte expansion de la masse monétaire, l'accroissement des prêts bancaires n'a pu se réaliser qu'au prix d'une détérioration de la liquidité des banques à charte. Soustraites au plafonnement des taux d'intérêt depuis la dernière révision de la loi, au cours du premier semestre de 1972, les banques à charte se sont approprié la plus grande partie de la liquidité monétaire disponible hors du système bancaire en recourant à l'émission de certificats de dépôt. Les disponibilités liquides et les besoins de liquidités furent ainsi détournés des effets de commerce, entraînant une hausse des taux d'intérêt sur le marché monétaire. Cette situation



devenait provoquer d'importantes entrées de capitaux étrangers à court terme et exercer par le fait même une poussée indue sur le dollar canadien. A la suite d'ententes conclues à Winnipeg, les banques à charte annonçaient, le 12 juin, une baisse de leurs taux sur les certificats de dépôt allant de 6.20 à 5-5½% selon leur échéance. Il en est résulté, au deuxième semestre, un reflux partiel de la masse des fonds accumulés dans les banques à charte par l'émission de certificats de dépôt.

L'augmentation réelle du produit national brut en 1972 aura été légèrement supérieure à 5%, comparativement à 5.5% en 1971 et 2.5% en 1970. Les secteurs de la consommation des particuliers et des investissements en machine et équipement ont été particulièrement dynamiques durant l'année; il en fut de même pour le secteur des investissements domiciliaires bien que ceux-ci aient marqué un ralentissement dans leur croissance par rapport aux résultats exceptionnels de l'année précédente. Enfin, le rythme de croissance des bénéfices des sociétés a été sensiblement le même qu'en 1971.

La forte croissance de la main-d'œuvre a, une fois de plus, déjoué en 1972 les efforts du gouvernement pour enrayer le chômage. Au cours de l'année, les hausses salariales ont néanmoins été de l'ordre de 8%, alors que la productivité n'a augmenté que d'environ 4%. Quant à l'indice des prix à la consommation, il affichait une hausse de 4.8%, notamment par suite de l'augmentation du prix des aliments.

En matière de commerce extérieur, la hausse des importations a nettement excédé celle des exportations, de sorte que l'excédent de la balance commerciale canadienne a été comprimé de quelque \$900 millions par rapport à l'année précédente. Compte tenu du déficit traditionnel au poste des invisibles, le solde du compte courant est passé d'un excédent de \$350 millions en 1971 à un déficit approximatif de \$650 millions en 1972.

Politique de placement

Durant l'année, la politique de placement de la Caisse de dépôt est demeurée conforme aux principes et objectifs prioritaires énoncés antérieurement et qu'il convient ici de rappeler, à savoir la protection du capital, le maintien d'un rendement compatible avec les risques assumés et une saine diversité dans les placements. De plus, la Caisse de dépôt s'est fixé comme objectif la recherche d'investissements capables d'avoir un effet de synergie durable et bénéfique sur l'économie du Québec. S'il paraît évident que le portefeuille de la Caisse de dépôt a été constitué de façon à satisfaire aux critères de sécurité, de rendement, de diversité et de disponibilité, l'incidence de sa politique de placement sur l'économie du Québec n'est pas aussi manifeste. En effet, les avantages découlant d'investissements à long terme ne ressortent pas toujours à première vue et sont parfois difficiles à quantifier.

Une rétrospective des sept années d'activité de la Caisse de dépôt permet néanmoins de dégager certains effets de sa politique de placement

et d'en mesurer la portée dans l'économie du Québec. La présence de la Caisse de dépôt s'est en effet progressivement manifestée sur les marchés monétaire et financier de même que dans les domaines du placement privé, de l'immeuble et des prêts hypothécaires. D'autre part, son influence s'est rapidement étendue à l'échelle du Canada, en raison surtout de l'activité qu'elle a déployée sur les marchés boursiers.

En l'espace de cinq ans, la Caisse de dépôt s'est dotée d'un des plus importants portefeuilles d'actions au pays. Depuis 1968, l'accroissement moyen de ce portefeuille a été de plus de \$60 millions par année. Un tel rythme d'acquisition d'actions sur le marché canadien devient toutefois de plus en plus difficile à maintenir. Dans certaines catégories d'industries et dans le cas de quelques compagnies, les investissements de la Caisse de dépôt ont déjà atteint ou sont sur le point d'atteindre le degré de saturation. La ventilation des placements au cours des trois derniers exercices indique que malgré des achats nets de \$196 millions, la proportion investie en actions est demeurée stationnaire au niveau d'à peu près 16%, soit un niveau nettement inférieur à celui de 30% qui est autorisé par le législateur.

La Caisse de dépôt doit détenir en portefeuille les actions d'un groupe représentatif des plus importantes compagnies canadiennes, mais elle ne néglige pas pour autant les entreprises de taille moyenne dont le potentiel lui paraît intéressant. Notamment, elle suit de près l'évolution des sociétés du Québec dont les titres sont inscrits en bourse et accorde une attention particulière aux actions des compagnies susceptibles d'y être

inscrites à brève échéance. C'est ainsi qu'en 1972, elle s'est portée acquéreur d'actions de trois sociétés québécoises nouvellement inscrites à la cote. Depuis quelques années, la Caisse de dépôt constate d'autre part que le phénomène de regroupement des entreprises prend de l'ampleur au Québec et que plusieurs sociétés projettent de devenir publiques. En quelques occasions, ce processus a été accéléré par suite de l'achat par la Caisse de dépôt d'une émission privée de titres de créance; en d'autres circonstances, la collaboration de la Caisse de dépôt a rendu possible la fusion, l'acquisition ou le regroupement d'entreprises.

Enfin, en matière de capital de risque, la Caisse de dépôt juge qu'au stade actuel de son évolution il est préférable pour elle d'acquérir, à l'instar d'autres institutions, une participation dans des entreprises œuvrant déjà dans ce domaine plutôt que de s'y aventurer directement. Du reste, elle estime que les sources de tels capitaux de même que leur disponibilité répondent adéquatement à la demande.

En ce qui a trait aux placements immobiliers et hypothécaires, l'activité de la Caisse de dépôt demeure orientée vers le financement de nouveaux projets résidentiels, commerciaux et industriels d'envergure, lesquels sont de nature à susciter un effet d'entraînement appréciable et immédiat sur l'économie locale.



Bien que la Caisse de dépôt soit habituellement en mesure d'assumer seule le financement de la plupart des projets qui lui sont soumis, elle préfère parfois s'associer à une ou plusieurs autres institutions en vue d'assurer la réalisation de vastes complexes. De fait, la tendance qui se dessine actuellement vers la conception d'ensembles toujours plus considérables laisse présager que le recours à des formules conjointes de financement sera désormais plus fréquent. Ainsi, la Caisse de dépôt a pris en 1972 la décision d'assumer sous cette forme la moitié du financement d'un complexe immobilier d'une valeur de plus de \$70 millions à Hull.

Depuis 1968, la Caisse de dépôt a affecté des crédits substantiels au financement de treize nouveaux centres commerciaux, dont onze sont situés dans des villes à l'extérieur des régions urbaines de Montréal et de Québec. Elle s'est aussi engagée à participer au financement de sept nouveaux établissements hôteliers. Enfin, des sommes appréciables ont été affectées à la construction d'établissements industriels et commerciaux.

Une part importante des capitaux consacrés aux placements immobiliers et hypothécaires a servi au financement de projets dans les grands centres urbains, ce qui n'a pas empêché la Caisse de dépôt d'investir des sommes considérables dans toutes les régions du Québec.

Obligations

Au cours de 1972, le portefeuille d'obligations à long terme de la Caisse de dépôt s'est accru de

\$302.5 millions pour atteindre \$1 575 millions en fin d'exercice, somme qui représente 74.5% du total des placements, comparativement à 76.2% l'année précédente. Durant l'exercice, le taux de rendement moyen de ce portefeuille a été porté de 8.03 à 8.10%.

Comme par le passé, la Caisse de dépôt a affecté une large part de ses fonds à l'acquisition d'obligations du gouvernement du Québec et de l'Hydro-Québec. Les achats de nouvelles obligations se sont élevés à \$213.3 millions, dont \$60 millions d'obligations de l'Hydro-Québec acquises privément en juin. Ces souscriptions représentent 46.2 et 66.4% des emprunts respectifs du gouvernement du Québec et de l'Hydro-Québec sur le marché canadien en 1972. En outre, des achats de \$60.5 millions et des ventes de \$68.2 millions de ces titres au marché secondaire ont porté le total des obligations du gouvernement du Québec et de l'Hydro-Québec détenues par la Caisse de dépôt à \$1 088.5 millions, pour un rendement moyen de 8.07%.

Dans le secteur des obligations garanties par des octrois du gouvernement de la Province, la Caisse de dépôt a réussi à accélérer sensiblement le rythme de ses investissements par suite de l'acquisition de quelque \$26.3 millions d'obligations d'hôpitaux, de CEGEP et d'universités; le portefeuille de ces titres s'est accru de 68%, atteignant ainsi \$65 millions et son rendement est passé à 8.44%.

Au chapitre du financement municipal et scolaire, l'offre globale de titres a augmenté considérablement en 1972; toutefois, la plupart des émetteurs ont marqué une nette préférence pour

des valeurs d'un terme généralement inférieur à dix ans. Bien que la Caisse de dépôt recherche de préférence des titres à plus longue échéance, elle a néanmoins affecté quelque \$14.8 millions à de tels placements en 1972. En fin d'exercice, le portefeuille d'obligations de municipalités et de corporations scolaires s'élevait à \$121.6 millions et affichait un rendement de 8.27% au regard de 8.25% l'année précédente.

La Caisse de dépôt a poursuivi une activité soutenue durant toute l'année dans le secteur des obligations de sociétés. Les quelque \$58 millions de titres acquis au cours de l'exercice ont porté le portefeuille de ces valeurs à \$244.3 millions et leur rendement à 8.47%.

Quant au portefeuille d'obligations du gouvernement du Canada, il a diminué de \$2.1 millions au cours de l'exercice, passant à \$55.7 millions, alors que son rendement s'élevait de 6.13 à 6.23%. L'exercice 1972 s'est terminé avec un portefeuille de valeurs à court terme de \$90.9 millions, comparativement à \$29.4 millions l'année précédente. Ces liquidités ont été constituées pour faire face aux déboursés prévus pour le début de 1973 et en prévision d'un marché obligataire plus favorable au premier semestre.

Actions

Tout au long de l'année 1972, les bourses nord-américaines ont connu une activité intense dans un marché haussier. Cette continuation de la reprise amorcée en 1971 a porté les principaux

indices boursiers à des sommets sans précédent, l'indice Dow Jones franchissant la barrière psychologique de 1000 pour clôturer l'année à 1020.02. Comme l'année précédente, les cours ont été stagnants aux deuxième et troisième trimestres de 1972, mais l'année s'est terminée par une reprise spectaculaire.

A la faveur d'une conjoncture et de marchés favorables, la Caisse de dépôt a accéléré le rythme de ses achats d'actions à compter du deuxième semestre. Les achats nets d'actions ont atteint \$71.7 millions en 1972, comparativement à \$68.5 millions l'année précédente, portant la valeur comptable du portefeuille d'actions à \$352.6 millions et sa valeur boursière à \$425.5 millions en fin d'exercice. Les achats ont été concentrés dans l'industrie du pétrole, dans celle des métaux et, à un moindre degré, dans les services publics. D'autre part, la proportion des placements dans l'industrie de la consommation et dans le secteur de la finance a légèrement régressé par rapport à l'année précédente.

Au 31 décembre 1972, les actions représentaient 16.68% du portefeuille total de la Caisse de dépôt, à rapprocher de 16.81% à la fin de 1971. Au cours de l'année, la plus-value du portefeuille d'actions s'est accrue de \$59.6 millions, soit 24.33% de la valeur comptable moyenne pondérée. Durant cette même période, l'indice composé de la Bourse de Montréal, l'indice industriel de la

Bourse de Toronto et l'indice Dow Jones accusaient des hausses respectives de 26.51%, 21.98% et 14.57%. La plus-value du portefeuille-actions exclut les dividendes d'un montant de \$9 790 072 encaissés au cours de l'exercice ; le rendement a été de 3.39% sur la valeur comptable moyenne pondérée, comparativement à 3.22% en 1971.

Immeubles et hypothèques

Le marché des immeubles et des hypothèques s'est caractérisé par un accroissement progressif de la disponibilité de fonds en 1972. Même si ces capitaux ont fait l'objet d'une plus forte demande, les prêteurs se sont livrés à une vive concurrence pour les projets de bonne qualité et, en fin d'année, ils offraient même un escompte sur le taux d'intérêt pour les prêts hypothécaires à déboursés immédiats. Les taux d'intérêt sur hypothèques, qui en 1971 avaient connu une baisse de 1%, sont demeurés relativement stables en 1972. L'écart entre leur plus bas point au premier trimestre et leur sommet au troisième trimestre fut inférieur à 1/2% et, en fin d'année, ces taux se situaient à peu près au même niveau qu'au début de l'exercice.

La dégradation du contexte économique pour les projets de construction d'immeubles résidentiels au cours des dernières années a créé un climat d'inquiétude chez les prêteurs. En particulier, la grève des ouvriers de l'industrie des ascenseurs a mis en évidence la faiblesse et la vulnérabilité de l'industrie de la construction. L'accroissement des investissements domiciliaires en 1972 a été inférieur à celui de l'année précé-

dente, et l'afflux récent de capitaux disponibles pour le financement immobilier ne traduit pas nécessairement une amélioration des perspectives dans ce secteur de l'économie.

En 1972, le portefeuille des immeubles et hypothèques s'est accru de \$5 millions pour atteindre \$93.1 millions ; son rendement, qui était de 9.11% en 1971, s'est élevé à 9.28%. Cette majoration est uniquement attribuable à la hausse du rendement des placements en immeubles, qui est passé de 8.19 à 9.02% au cours de l'exercice.

En plus de l'accroissement de \$5 millions, on doit tenir compte des \$14.6 millions affectés au portefeuille ségrégué d'hypothèques. Cette augmentation totale de \$19.6 millions demeure cependant inférieure à celle de \$32 millions réalisés en 1971. Il est à noter toutefois que tous ces chiffres font abstraction des financements d'immeubles effectués au moyen d'émissions d'obligations. D'autre part, les engagements pour déboursés futurs se sont accrus en 1972 mais à un degré moindre que l'année précédente.

Placements privés

Le Service des placements privés effectue des financements à caractère privé, par opposition aux émissions offertes au public. En règle générale, ces placements sont négociés avec des entreprises de taille moyenne dont les actions sont détenues privément et n'ont qu'une circulation limitée. Dans de telles transactions, la Caisse de dépôt est à même de faire appel à diverses formes de financement : obligations, débentures, actions privilégiées, droits et autres véhicules de placement.



En raison de l'écart entre les taux d'intérêt à court et à long terme ainsi que de la disponibilité accrue du crédit bancaire en 1972, les compagnies à caractère privé ont eu davantage recours au crédit à court terme offert par les banques qu'aux capitaux à long terme pour financer leurs investissements. Il en est résulté un certain ralentissement des affaires dans ce secteur durant les trois premiers trimestres. Par contre, un revirement de cette tendance s'est manifesté durant les derniers mois de l'année, le crédit bancaire devenant un peu moins disponible.

Au cours de l'exercice, la Caisse de dépôt a effectué des placements privés pour un montant de \$5.2 millions et contracté des engagements de \$7.5 millions devant être exécutés en 1973; deux de ces transactions favoriseront l'implantation de nouvelles sociétés au Québec.

Versements aux déposants

Exprimé en taux de rendement sur le solde moyen des dépôts durant l'exercice, le revenu brut de placement est passé de 7.173% en 1971 à 7.299% en 1972, et le rendement net a atteint 7.219%, comparativement à 7.093% l'année précédente; calculées sur la même base, les dépenses d'administration sont demeurées inchangées à 0.080%.

Par suite de la remontée des cours de la bourse à la fin de l'année, le portefeuille d'actions de la Caisse de dépôt a enregistré une plus-value appréciable. En fin d'exercice, sa valeur boursière excédait de \$72.9 millions la valeur comptable, comparativement à \$13.3 millions l'année précédente. Bien que le marché des obligations ait clôturé l'année à un niveau inférieur à celui de l'année précédente, la plus-value du portefeuille

d'obligations n'a été réduite que de \$0.7 million pour passer à \$2 millions. Une réduction plus substantielle a pu être évitée par une concentration des achats au cours des périodes de faiblesse du marché et par des échanges de titres. Quant au rendement moyen de l'ensemble des portefeuilles de placements à long terme, il atteignait 7.309% en fin d'exercice, comparativement à 7.272% l'année précédente.

Le solde moyen des dépôts à demande s'est établi à \$45 329 334 en 1972; des intérêts de \$1 917 918 ont été versés sur ces dépôts à un taux qui a fluctué entre 3.69 et 5.14% et dont la moyenne de 4.23%, reflétant une légère hausse du marché, se compare à 3.97% pour l'année précédente. Des intérêts de \$1 064 030 ont été versés sur les dépôts à échéance dont le solde moyen a été de \$20 262 294, ce qui correspond à un taux moyen de 5.25%. Le solde moyen des dépôts à préavis s'est établi à \$1 822 671 533; les revenus répartis ont atteint \$133 322 639, soit l'équivalent d'un rendement de 7.32%, au regard de 7.20% en 1971. Le taux moyen versé par la Caisse de dépôt sur l'ensemble de ses dépôts a donc été de 7.219% en 1972, comparativement à 7.093% l'année précédente.

Régimes supplémentaires de rentes

La Caisse de dépôt est habilitée à recevoir en dépôt, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, des sommes d'argent provenant d'un régime supplémentaire de rentes auquel contribue une corporation scolaire ou un orga-

nisme dont les ressources proviennent, pour plus de la moitié, du fonds consolidé du revenu de la Province. Elle administre ces fonds dans des portefeuilles ségrégatifs, conformément aux dispositions de la Loi des régimes supplémentaires de rentes, et est tenue de garder les biens de ces patrimoines séparément de ses propres actifs.

Au cours de l'année, l'administrateur du Régime supplémentaire de rentes de la Société de développement de la Baie James et l'administrateur du Régime supplémentaire de retraite C.S.N. – A.H.P.Q. – Ministère des Affaires sociales ont été autorisés par le lieutenant-gouverneur en conseil à déléguer à la Caisse de dépôt leurs fonctions en matière d'administration de ces patrimoines.

Portefeuilles ségrégatifs

Afin de faire ressortir l'importance croissante des biens qu'elle administre en vertu des articles 18a et 18b de sa charte, la Caisse de dépôt incorpore maintenant à son rapport annuel de gestion les états financiers de ses trois portefeuilles ségrégatifs. De plus, elle a créé en décembre le service des Dépôts dont la responsabilité est de coordonner les services de gestion de caisses de retraite offerts aux organismes parapublics et d'exercer une surveillance à l'endroit des portefeuilles ségrégatifs et sous mandat.

L'actif consolidé des trois portefeuilles ségrégatifs s'est accru de 85.5% au cours de l'exercice pour atteindre \$51 695 645, dont \$9 524 867 de dépôts à demande ou à échéance. Durant cette période, les contributions reçues des quatre ré-

gimes ont servi à l'acquisition d'unités de participation dans les portefeuilles ségrégatifs d'obligations, d'actions et d'hypothèques, selon les proportions convenues avec les administrateurs de ces régimes supplémentaires de rentes.

Au cours de l'année, la valeur comptable des placements du portefeuille ségréгатif d'obligations est passée de \$7 938 731 à \$12 455 163, soit une augmentation de près de 57%. En fin d'exercice, l'excédent de la valeur de réalisation sur le prix coûtant s'établissait à \$273 417 ; la valeur de l'unité de participation atteignait ainsi \$1 330.65, au regard de \$1 223.83 l'année précédente, soit un taux de croissance annuel de 8.73%.

Pour ce qui est du portefeuille ségréгатif d'actions, sa valeur comptable a plus que doublé, pour atteindre \$11 252 410. La valeur boursière des titres de ce portefeuille surpassait le prix coûtant de \$898 119, portant la valeur de l'unité de participation à \$1 256.35, comparativement à \$1 085.75 en 1971, soit une augmentation de 15.71%.

Quant au portefeuille ségréгатif d'hypothèques, l'accroissement de son actif global a été de \$9 685 783. En fin d'exercice, la valeur de l'unité de participation de ce portefeuille atteignait \$1 134.13, soit une augmentation de 6.76% par rapport à l'exercice précédent. Ce dernier taux reflète l'incidence du décalage entre la réception et l'investissement des fonds dans de nouvelles constructions. En fin d'exercice, le rendement moyen des fonds engagés était de 9.22%.

Portefeuilles sous mandat

La Caisse de dépôt a continué d'administrer des portefeuilles sous mandat appartenant à divers régimes supplémentaires de rentes, en vue de



leur réalisation éventuelle. La valeur comptable de ces portefeuilles s'établissait à \$46 088 479 en fin d'exercice, au regard de \$50 232 994 l'année précédente. Les sommes provenant de la réalisation des valeurs constituant ces portefeuilles sont affectées à l'acquisition d'unités de participation dans les portefeuilles ségrégatifs de la Caisse de dépôt. Durant l'année, un gain net de \$497 837 a été réalisé sur la vente de titres de ces portefeuilles ; le gain net cumulatif de ces transactions se totalise à \$1 048 147 depuis février 1970.

Nouvelle législation

L'Assemblée nationale du Québec a modifié en fin d'année la Loi des accidents du travail. Les amendements, en vigueur depuis le 1er janvier 1973, stipulent que la Caisse de dépôt administrera les valeurs mobilières appartenant à la Commission des accidents du travail de Québec. En outre, les sommes dont la Commission prévoit ne pas avoir un besoin immédiat pour ses frais d'administration ou pour le paiement d'indemnités ou de compensations seront déposées à la Caisse de dépôt.

Le Conseil d'administration

Au cours de l'exercice, M. le juge John F. Sheehan a été nommé membre du Conseil d'administration de la Caisse de dépôt en remplacement de M. Maurice Turgeon qui a pris sa retraite.

La Caisse de dépôt exprime sa reconnaissance à M. Turgeon pour son active participation aux délibérations du Conseil et pour l'aide précieuse qu'il a apportée à la direction de la Caisse de dépôt depuis sa création.

Le personnel

Les résultats de l'exercice qui vient de se terminer attestent éloquemment l'effort fourni par la direction, les cadres et les employés de la Caisse de dépôt. Le Conseil désire leur exprimer sa vive gratitude pour l'esprit d'initiative et le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'exécution de leurs fonctions respectives.

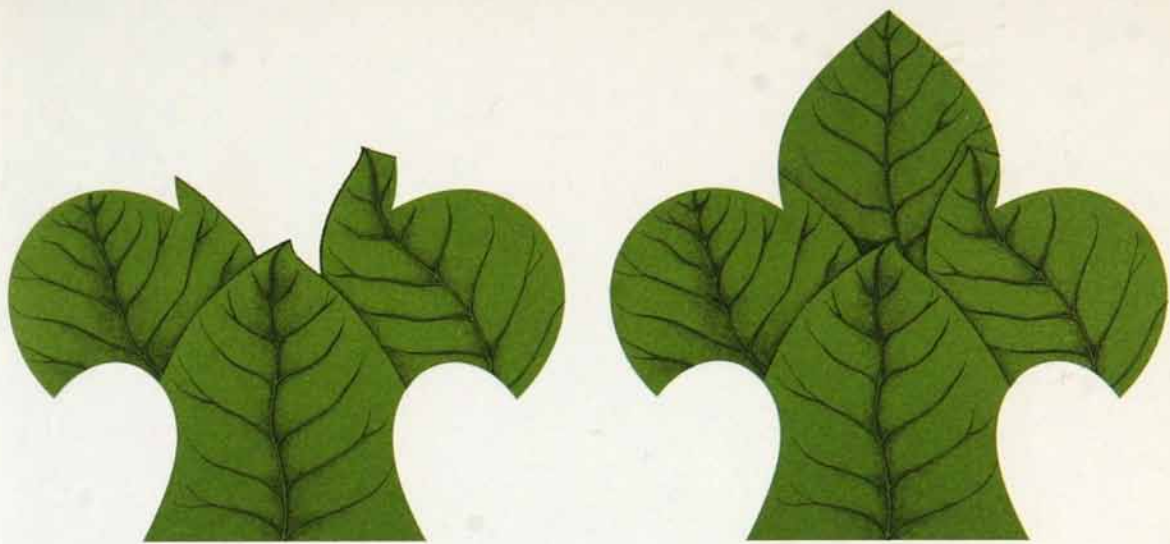
En dépit des efforts déployés jusqu'ici, la Caisse de dépôt n'a pu parvenir à recruter en nombre suffisant les cadres, les spécialistes et le personnel de soutien dont elle a besoin pour faire face à l'accroissement de son actif et pour assumer les responsabilités que comportent les nouveaux mandats qu'elle se voit confier. Cette situation découle du fait qu'en matière de nomination et de rémunération du personnel, la Caisse de dépôt est astreinte par sa charte à une réglementation nettement inadaptée aux conditions qui prévalent dans le milieu où elle exerce son activité.

Le Conseil d'administration a saisi les autorités compétentes de ce grave problème et a reçu l'assurance que celles-ci allaient se pencher sur cette question incessamment.

Pour le Conseil d'administration
Le président

Québec, le 5 mars 1973 _____





Etats financiers

Bilan

au 31 décembre 1972

Actif	1972	1971
Placements (Note 1)		
Obligations	\$ 1 575 065 706	\$ 1 272 600 570
Actions	352 591 887	280 888 515
Créances hypothécaires	72 880 962	67 233 165
Immeubles	20 221 998	20 883 931
Biens en location à bail	1 740 320	—
Valeurs à court terme	90 875 167	29 362 823
	<u>\$ 2 113 376 040</u>	<u>\$ 1 670 969 004</u>
Encaisse	\$ 357 508	\$ 175 400
Revenus de placements à recevoir	32 870 314	26 371 482
Immobilisations, au coût amorti	256 668	207 358
Autres éléments d'actif	746 072	83 254
	<u>\$ 2 147 606 602</u>	<u>\$ 1 697 806 498</u>

Note 1 Les placements en actions, les terrains et les valeurs à court terme sont comptabilisés à leur prix coûtant ; les autres placements sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti.

Note 2 Les dépôts à préavis sont constitués d'unités de participation conférant à leurs détenteurs une participation proportionnelle dans l'actif net et au revenu net de la Caisse de dépôt.

Note 3 La réserve générale est constituée des gains nets sur les ventes de placements et sert de poste d'ajustement lors de retraits de dépôts à préavis.

Pour le conseil d'administration

Claude Prieur
Gill Fortier

Passif

	1972	1971
Dépôts		
Dépôts à préavis (Note 2)	\$ 2 002 310 035	\$ 1 583 969 897
Dépôts à échéance	19 000 000	6 000 000
Dépôts à demande	54 444 753	58 115 026
	<u>\$ 2 075 754 788</u>	<u>\$ 1 648 084 923</u>
Intérêts courus sur dépôts	\$ 37 378 265	\$ 29 475 988
Autres éléments de passif	1 122 997	573 818
	<u>\$ 2 114 256 050</u>	<u>\$ 1 678 134 729</u>
Réserve générale (Note 3)	\$ 33 350 552	\$ 19 671 769
	<u>\$ 2 147 606 602</u>	<u>\$ 1 697 806 498</u>

Rapport du vérificateur

Conformément à l'article 43 de la loi de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai vérifié le bilan de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1972 ainsi que l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale de la comptabilité ainsi que des sondages appropriés dans les livres, pièces comptables et autres documents pertinents.

A mon avis, les placements et les opérations de la Caisse de dépôt ont été effectués conformément à la loi; le bilan et l'état des revenus et dépenses ci-joints reflètent bien la situation financière de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1972 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Gérard Larose, c.a.
Vérificateur général
Québec, le 5 mars 1973

Etat des revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1972

Revenus	1972	1971
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	\$ 113 346 690	\$ 89 469 728
Dividendes	9 790 072	7 952 668
Intérêts sur créances hypothécaires	6 738 969	5 035 418
Revenus d'immeubles et de biens en location	1 953 618	1 380 367
Intérêts nets sur valeurs à court terme	5 556 918	3 211 971
	<u>\$ 137 386 267</u>	<u>\$ 107 050 152</u>
Autres revenus	439 346	23 296
	<u>\$ 137 825 613</u>	<u>\$ 107 073 448</u>
Dépenses		
Emoluments et dépenses des administrateurs	\$ 4 635	\$ 5 807
Traitements et avantages sociaux	984 962	800 818
Frais de déplacement et de représentation	46 742	38 579
Honoraires, frais de consultation et de banque	120 784	85 490
Utilisation des locaux et de l'équipement	330 759	249 276
Documentation et papeterie	50 976	39 621
Autres dépenses	49 359	32 882
Moins : Recouvrements*	(67 191)	(60 770)
	<u>\$ 1 521 026</u>	<u>\$ 1 191 703</u>
Revenu net d'opération	\$ 136 304 587	\$ 105 881 745
Moins : Intérêts sur dépôts à demande et à échéance	2 981 948	2 056 341
Revenu net	\$ 133 322 639	\$ 103 825 404

*Frais d'administration imputés aux régimes supplémentaires de rentes administrés par la Caisse de dépôt

Sommaire de l'affectation du revenu net d'opération

	Intérêts sur dépôts		Total
	à demande et à échéance	à préavis	
Solde des intérêts courus au début de l'exercice	\$ 293 801	\$ 29 182 187	\$ 29 475 988
Revenu net d'opération	2 981 948	133 322 639	136 304 587
	\$ 3 275 749	\$ 162 504 826	\$ 165 780 575
Virements aux comptes de dépôts	2 856 694	125 545 616	128 402 310
Solde des intérêts courus à la fin de l'exercice	\$ 419 055	\$ 36 959 210	\$ 37 378 265

Sommaire des transactions affectant les comptes de dépôts

	Dépôts		Total
	à demande et à échéance	à préavis	
Solde au début de l'exercice	\$ 64 115 026	\$ 1 583 969 897	\$ 1 648 084 923
Dépôts	299 267 555	—	299 267 555
Virements	(292 794 522)	292 794 522	—
Intérêts	2 856 694	125 545 616	128 402 310
Solde à la fin de l'exercice	\$ 73 444 753	\$ 2 002 310 035	\$ 2 075 754 788

Réserve générale

	1972	1971
Solde au début de l'exercice	\$ 19 671 769	\$ 7 420 885
Gains nets sur ventes de placements	13 678 783	12 250 884
Solde à la fin de l'exercice	\$ 33 350 552	\$ 19 671 769

Renseignements statistiques

Rendement sur les sommes en dépôt

	Montant	Equivalence en rendement sur les dépôts moyens*
Revenu brut	\$ 137 825 613	7.299%
Dépenses	1 521 026	0.080%
Revenu net d'opération	\$ 136 304 587	7.219%

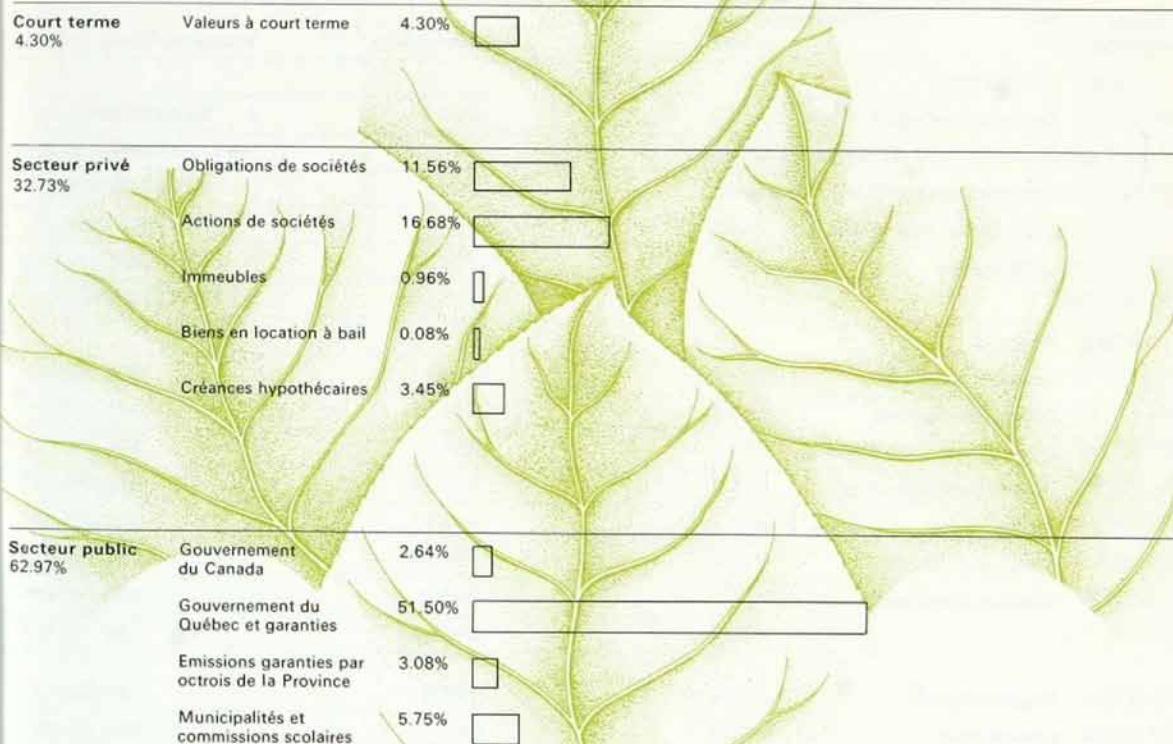
*Le solde moyen des dépôts fut de \$ 1 888 263 161

Taux d'intérêt moyen versé sur les dépôts

	Dépôts moyens	Intérêts versés ou dus	Rendement moyen
Dépôts à demande	\$ 45 329 334	\$ 1 917 918	4.231%
Dépôts à échéance	20 262 294	1 064 030	5.251%
Dépôts à préavis	1 822 671 533	133 322 639	7.315%
Total	\$ 1 888 263 161	\$ 136 304 587	7.219%

Ventilation des placements

au 31 décembre 1972



Relevé des placements au 31 décembre 1972

% Valeur comptable		Valeur nominale
74.53%	Obligations	
	Gouvernement du Canada	\$ 58 445 000
	Gouvernement du Québec et garanties	1 122 490 500
	Garanties par octroi provincial	67 368 000
	Municipales et scolaires	128 182 000
	Compagnies	247 190 000
		<u>\$ 1 623 675 500</u>
16.68%	Actions	
	Services publics	
	Banques et finance	
	Consommation et services	
	Industries de structure	
	Pétrole et gaz	
	Mines et métaux	
	Produits forestiers	
3.45%	Hypothèques	
0.96%	Immeubles	
0.08%	Biens en location à bail	
4.30%	Valeurs à court terme	
100.00%	Total des placements	

Note Au 31 décembre 1972, les gains nets cumulatifs sur ventes de placements étaient de \$ 33 350 552

Valeur comptable	Répartition	Rendement pondéré moyen	Valeur de réalisation
\$ 55 724 506	3.54%	6.23%	\$ 53 598 688
1 088 461 739	69.10%	8.07%	1 091 209 909
64 994 315	4.13%	8.44%	65 929 727
121 563 889	7.72%	8.27%	120 702 774
244 321 257	15.51%	8.47%	245 605 061
<u>\$ 1 575 065 706</u>	<u>100.00%</u>	8.10%	<u>\$ 1 577 046 159</u>
\$ 68 391 255	19.40%	4.32%	\$ 67 785 690
54 297 794	15.40%	5.27%	84 413 600
42 465 454	12.04%	2.35%	51 754 756
68 373 856	19.39%	2.71%	84 735 926
52 710 100	14.95%	1.46%	70 266 465
46 462 282	13.18%	3.29%	44 636 162
19 891 146	5.64%	1.56%	21 946 965
<u>\$ 352 591 887</u>	<u>100.00%</u>	3.25%	<u>\$ 425 539 564</u>
\$ 72 880 962	78.28%	9.36%	\$ 72 880 962
20 221 998	21.72%	9.02%	20 221 998
<u>\$ 93 102 960</u>	<u>100.00%</u>	9.28%	<u>\$ 93 102 960</u>
\$ 1 740 320		8.00%	\$ 1 740 320
\$ 90 875 167		5.48%	\$ 90 875 167
<u>\$ 2 113 376 040</u>			<u>\$ 2 188 304 170</u>

**Relevé des immeubles détenus au 31 décembre
1972 et loués en vertu de baux à long terme**

<i>Cités et villes</i>	<i>Terrains et bâtisses</i>	<i>Coût</i>	<i>Valeur comptable nette</i>
Baie d'Urfé	Lots (327-1, ptie 58-1 et ptie 343) de la paroisse de Ste-Anne	\$ 831 813	\$ 808 998
Dorval	Lots (87 et 88) de la paroisse de Pointe-Claire	725 000	703 404
Laval	Lot (616-3) de la paroisse St-Martin	900 000	835 464
Laval	Lots (616-7, 617-3) de la paroisse St-Martin	892 710	861 536
Pointe-Claire	Lot (130-17) de la paroisse de Pointe-Claire	580 000	550 064
Pointe-Claire	Lots (116-7, 117-6) de la paroisse de Pointe-Claire	1 300 000	1 238 430
Ste-Foy	Lots (86-51, 87-122, 91-48) de la paroisse de Ste-Foy	653 000	620 615
St-Laurent	Lots (477-3, 475-413) de la paroisse de St-Laurent	1 400 000	1 348 620
Ville Mont-Royal	Lot (577-4) de la paroisse de St-Laurent	1 844 000	1 830 318
		\$ 9 126 523	\$ 8 797 449
	<i>Terrains</i>		
Alma	Lots (36-B-1, 37-1 rang 4) du Canton Labarre	\$ 300 000	\$ 300 000
Baie Comeau	Lots (9-240, 241) de la ville de Laflèche, Saguenay	40 000	40 000
Cap-de-la-Madeleine	Lots (552-5, 6, 7, 553-4, 5, 6, 554-21, 22) aux plan et livres de renvois officiels du comté de Champlain, maintenant incorporé à la Cité du Cap-de-la-Madeleine	200 000	200 000
Côte St-Luc	Lot (101-141) de la municipalité de la paroisse de Montréal	80 000	80 000
Dollard-des-Ormeaux	Lots (242-271 et 277) de la paroisse de Ste-Geneviève	36 500	36 500
Dollard-des-Ormeaux	Lot (244-145) de la paroisse de Ste-Geneviève	53 000	53 000

<i>Cités et villes</i>	<i>Terrains</i>	<i>Coût</i>	<i>Valeur comptable nette</i>
Hull	Lots (345, 346, 355, moitié nord du lot 358 et moitié nord du lot 356) du quartier cinq	\$ 150 000	\$ 150 000
Hull	Lots (244-626, 244-363, 364, 365, 366, 244-408, 409, 410, 244 ptie 595) du quartier 1	560 000	560 000
LaSalle	Lot (995-3519) de la paroisse de Lachine	55 000	55 000
Laval	Lots (654-20, 21, 22, 23, ptie 654-57) de la paroisse St-Martin	84 000	84 000
Longueuil	Lot (ptie 68-69) de la paroisse St-Antoine	500 000	500 000
Montréal	Lots (425-191 et 6) de la paroisse du Sault-au-Récollet	70 000	70 000
Montréal	Lots (182-1 et 2) du quartier St-Laurent	250 000	250 000
Montréal	Lots (10-274A à 277A, 275 à 277, ptie 278, ptie 287, 291 et 294, 291A à 293A, et ptie 294A) du Village incorporé de la Côte St-Louis	230 000	230 000
Montréal	Lot (366-16) de la paroisse de St-Laurent	125 000	125 000
Montréal	Lot (335A-7-1) de la paroisse de Longue-Pointe	560 000	560 000
Montréal	Lots (163 ptie S.E. 130, 163 ptie S.E. 133, 163-226, 163-227, 163-366) du Village incorporé de la Côte des Neiges	297 000	297 000
Montréal	Lots (1275 à 1279) de la paroisse St-Antoine	600 000	600 000
Montréal	Lots (1286, 1287, 1288, 1289, 1290, (-1-6) 1297A, 1297B, 1297B-1, 1297C, 1297D, 1901) de la paroisse St-Antoine	1 275 000	1 275 000
Montréal-Nord	Lot (13-85) de la paroisse du Sault-au-Récollet	60 000	60 000

<i>Cités et villes</i>	<i>Terrains</i>	<i>Coût</i>	<i>Valeur comptable nette</i>
Montréal-Nord	Lot (13-94) de la paroisse du Sault-au-Récollet	\$ 60 000	\$ 60 000
Québec	Lots (509-1058-2, 509-1085, 1104 et 1105) de la paroisse de St-Roch Nord	32 000	32 000
Québec	Lots (509-1092, 1106, 1107) de la paroisse de St-Roch Nord	26 000	26 000
Québec	Lot (ptie 417-4) de la paroisse de St-Roch Nord	66 680	66 680
Québec	Lot (227 N.S., 227-379, 380, 381, 227-382, 227-361-3) de la paroisse de St-Colomb-de-Sillery	3 415 886	3 415 886
Québec	Lots (585-46, 585-54-3, 585-54-7, 585-54-4, 585-49-2, 585-49-1, 585-53-4-4) de la paroisse St-Roch Nord	85 000	85 000
Québec	Lot (faisant partie 47) de la paroisse de Québec, banlieue	275 000	275 000
Rimouski	Lot (548-56-101) de la paroisse de St-Germain	163 000	163 000
Rivière-du-Loup	Lot (202-255, 246, 247, 248, 239-240) de la ville de Fraserville	155 000	155 000
Ste-Foy	Lot (61-55) de la paroisse de Ste-Foy	100 000	100 000
Ste-Foy	Lots (63-11, 69-12) de la paroisse de Ste-Foy	37 000	37 000
Ste-Foy	Lots (403-540) de la paroisse de Ste-Foy	40 000	40 000
Ste-Foy	Lots (283-8-2, 283-8-2-1, 283-13, 283-12) de la paroisse de Ste-Foy	168 000	168 000
Ste-Foy	Lot (110-1) de la paroisse de Ste-Foy	78 029	78 029
Ste-Foy	Lots (214-258, 259, 260) de la paroisse de Ste-Foy	73 790	73 790
St-Lambert	Lots (271-538-1 et 2) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	29 280	29 280

<i>Cités et villes</i>	<i>Terrains</i>	<i>Coût</i>	<i>Valeur comptable nette</i>
St-Lambert	Lots (271-537-1, 271-538-5) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	\$ 29 280	\$ 29 280
St-Lambert	Lots (271-538-3, 4) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	29 280	29 280
St-Lambert	Lots (271-537-2, 537-3, 538-6, 538-7, 538-8) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	65 500	65 500
St-Laurent	Lots (555 parties et 557 partie) de la paroisse de St-Laurent	412 324	412 324
Sept-Iles	Lots (16-1-38 et 16-1-39) (ptie N.S. 2660) Rang 2, village de Sept-Iles, Canton Letellier	280 000	280 000
Sept-Iles	Lot (497 ptie 2) rang 2, village de Sept-Iles, Canton Letellier	71 500	71 500
Sept-Iles	Lots (1842-1, 1493-1) rang 2, village de Sept-Iles, Canton Letellier	31 500	31 500
Val d'Or	Lots (58-B-16, 17 et 34 rang 8 et 58 B-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27) rang 8, Canton Dubuisson, comté Abitibi	175 000	175 000
		<u>\$ 11 424 549</u>	<u>\$ 11 424 549</u>
		<u>\$ 20 551 072</u>	<u>\$ 20 221 998</u>



Portefeuilles ségrégatifs

Bilan

au 31 décembre 1972

Actif

	1972	1971
Placements, au prix coûtant (valeur de réalisation \$ 12 728 580; 1971, \$ 8 185 075)	\$ 12 455 163	\$ 7 938 731
Dépôts à demande	1 522 142	1 146 879
Dépôts à échéance	3 000 000	—
Encaisse	583	83
Intérêts courus	214 846	169 776
	<u>\$ 17 192 734</u>	<u>\$ 9 255 469</u>
Avoir des participants		
13 126 unités de participation (1971, 7 764 unités)	\$ 15 379 199	\$ 8 588 387
Bénéfices accumulés	1 813 535	667 082
	<u>\$ 17 192 734</u>	<u>\$ 9 255 469</u>

Pour le conseil d'administration

Claude Prieur
Gill Fortier

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du portefeuille ségréatif-obligations de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1972 ainsi que l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale de la comptabilité ainsi que les sondages appropriés dans les livres, pièces comptables et autres documents pertinents.

A mon avis, le bilan et l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés ci-joints reflètent bien la situation financière du portefeuille ségréatif-obligations de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1972 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Gérard Larose, c.a.
Vérificateur général
Québec, le 5 mars 1973

Etat des bénéfiques et des bénéfices accumulés

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1972

	1972	1971
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	\$ 786 516	\$ 467 654
Intérêts sur dépôts à demande	79 935	19 142
Intérêts sur dépôts à échéance	99 215	—
	\$ 965 666	\$ 486 796
Gains sur ventes de titres	180 787	115 357
Bénéfices nets de l'exercice	\$ 1 146 453	\$ 602 153
Solde des bénéfiques accumulés au début de l'exercice		
	667 082	64 929
Solde des bénéfiques accumulés à la fin de l'exercice	\$ 1 813 535	\$ 667 082

Bilan

au 31 décembre 1972

Actif

	1972	1971
Placements, au prix coûtant (valeur boursière \$12 150 529 ; 1971, \$ 5 462 946)	\$ 11 252 410	\$ 5 244 594
Dépôts à demande	1 332 103	2 142 463
Dépôts à échéance	1 000 000	—
Encaisse	499	149
Intérêts courus et dividendes à recevoir	21 477	5 524
	<u>\$ 13 606 489</u>	<u>\$ 7 392 730</u>
Avoir des participants		
11 545 unités de participation (1971, 7 010 unités)	\$ 12 433 850	\$ 7 129 351
Bénéfices accumulés	1 172 639	263 379
	<u>\$ 13 606 489</u>	<u>\$ 7 392 730</u>

Pour le conseil d'administration

Claude Prieur
Gill Fortier

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du portefeuille ségréatif-actions de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1972 ainsi que l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale de la comptabilité ainsi que les sondages appropriés dans les livres, pièces comptables et autres documents pertinents.

À mon avis, le bilan et l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés ci-joints reflètent bien la situation financière du portefeuille ségréatif-actions de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1972 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Gérard Larose, c.a.
Vérificateur général
Québec, le 5 mars 1973

Etat des bénéfices et des bénéfices accumulés

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1972

	1972	1971
Revenus de placements		
Dividendes	\$ 250 413	\$ 69 326
Intérêts sur dépôts à demande	73 699	98 094
Intérêts sur dépôts à échéance	91 769	—
	\$ 415 881	\$ 167 420
Gains sur ventes de titres	493 379	61 220
Bénéfices nets de l'exercice	\$ 909 260	\$ 228 640
Solde des bénéfices accumulés au début de l'exercice	263 379	34 739
Solde des bénéfices accumulés à la fin de l'exercice	\$ 1 172 639	\$ 263 379

Bilan

au 31 décembre 1972

	1972	1971
Actif		
Créances hypothécaires	\$ 18 086 942	\$ 3 432 523
Dépôts à demande	2 670 622	7 754 414
Encaisse	553	188
Intérêts courus	138 305	23 514
	<u>\$ 20 896 422</u>	<u>\$ 11 210 639</u>
Avoir des participants		
18 425 unités de participation (1971, 10 558 unités)	\$ 19 317 677	\$ 10 788 540
Bénéfices accumulés	1 578 745	422 099
	<u>\$ 20 896 422</u>	<u>\$ 11 210 639</u>

Pour le conseil d'administration

Claude Prieur
Gill Fortier**Rapport du vérificateur**

J'ai vérifié le bilan du portefeuille ségréatif-hypothèques de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1972 ainsi que l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale de la comptabilité ainsi que les sondages appropriés dans les livres, pièces comptables et autres documents pertinents.

A mon avis, le bilan et l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés ci-joints reflètent bien la situation financière du portefeuille ségréatif-hypothèques de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1972 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Gérard Larose, c.a.
Vérificateur général
Québec, le 5 mars 1973

Etat des bénéfices et des bénéfices accumulés

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1972

	1972	1971
Revenus de placements		
Intérêts sur créances hypothécaires	\$ 696 580	\$ 93 190
Intérêts sur dépôts à demande	188 601	287 736
Intérêts sur dépôts à échéance	271 465	—
Bénéfices nets de l'exercice	\$ 1 156 646	\$ 380 926
Solde des bénéfices accumulés au début de l'exercice		
	422 099	41 173
Solde des bénéfices accumulés à la fin de l'exercice	\$ 1 578 745	\$ 422 099

Coordination : Gagné, Bantey & Cie
Maquette : Gottschalk + Ash Ltée
Impression : Gibraltar Press
Imprimé au Canada